

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 15

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



PO LA FITA DAO QUATORZE !

« Vous tous qui m'écoutez, tâchez de vous acquitter mieux de votre devoir, chacun suivant sa profession et sa situation, et de vous surpasser les uns les autres à mériter, par une vie chrétienne, l'approbation de votre Créateur, afin que, quand vous serez à l'article de la mort, comme je le suis maintenant, votre conscience ne vous reproche pas tous vos désordres, et que vous ne soyez pas réduits à la craïndre. »
Davel.
(Discours sur l'échafaud.)

Vive le canton de Vaud !

NOUS célébrerons dimanche l'anniversaire de la première manifestation de notre souveraineté nationale : la séance d'ouverture, le jeudi 14 avril 1803, du premier Grand Conseil du canton de Vaud. Hommes, femmes, enfants, portant tous la cocarde verte et blanche ou l'insigne du semeur, comme pour affirmer à la face du ciel la joie qu'ils éprouvent de fêter la patrie, la patrie libre, heureuse et prospère.

Ce grand anniversaire, le *Conteur vaudois* le salue toujours avec un indicible bonheur.

Pour le *Conteur* — n'est-il pas en cela fidèle à son rôle ? — le patriotisme ne consiste pas uniquement dans la pratique des vertus austères et l'accomplissement des devoirs civiques. N'est-ce pas aussi faire preuve du plus profond amour pour la terre natale que de se réjouir d'en être les enfants ? Et nous avons quand même quelque raison de nous montrer fiers du nom de Vaudois.

Nous disons : quand même, car on nous a reproché — oh ! combien de fois — d'être des rêveurs, de manquer d'énergie, de volonté, de nous contenter de l'à peu près. Il y a du vrai, beaucoup de vrai dans ces reproches. Juste Olivier, l'un des meilleurs d'entre les Vaudois, le plus Vaudois de nos poètes, a doublement souffert de ces travers, dont nous sommes si lents à nous corriger ; le cœur serré d'une douleur sincère, il y revient plusieurs fois dans ses écrits.

Mais, c'est jour de fête, c'est-à-dire que nous devons nous réjouir et non nous attrister ; après, le revers. D'ailleurs, avec toutes les qualités négatives qu'on nous reproche, nous sommes-nous vraiment conduits en peuple qui ne sait pas ce qu'il veut ? Aussitôt que nous eûmes secoué le joug de Berne, n'avons-nous pas organisé notre Etat avec une sagesse et un sens des affaires publiques auxquels nos confédérés ont rendu justice ? Nos écoles, nos hôpitaux, nos finances, nos routes vaudraient-ils moins que ceux d'autres nations ? L'idéal n'est pas atteint, sans doute, mais quel est le peuple qui puisse se vanter de l'avoir réalisé ? Avec des moyens aussi faibles que les nôtres, sans expérience dans l'art du gouvernement, être arrivés, au point où nous en sommes, est déjà quelque chose.

Loin de nous l'idée de tirer vanité de la belle situation où se trouve aujourd'hui notre canton. Mais, sans aller jusqu'au « il n'y en a point comme nous », ne serait-il pas au-dessous de notre dignité, au-dessous même de la vérité de nous déclarer un peuple sans mérite ? Ne devons-nous pas plutôt puiser dans le sentiment du devoir accompli les forces qui nous permettront de perfec-

tionner l'œuvre et de faire du canton de Vaud un de ceux où la lumière rayonne de toutes parts et où les ombres se rapetissent de plus en plus ? Vaudois d'aujourd'hui, c'est là notre tâche.

Aimons notre bon pays de toute notre âme et avec intelligence ; c'est encore la meilleure manière de le servir. Aimons-le joyeusement, et que de toutes les poitrines vaudoises parte, le 14 avril le cri vibrant :

Vive le canton de Vaud !
Vive la Suisse ! La Rédaction.



LE VESITE DAI Z'ECOULE

NOTE lè z'annâie, quand lè rebuse coumeïnçant, dein tote lè z'écoule dâo paï, lè précaut dâi coumoune fant la vesita. Po coumeïnçâ lè lè ministre que recitant su la religion et lo catsimo. Ein ôuyant dâi balle et dâi pouète, de tote lè sorte quemet cliïaque de cliï craset de houit ans :

— Que dit Isaac à Abraham, au moment du sacrifice ? que desâi lo ministre.

— Isaac dit : « Mon père, voici le bois et le feu, mais où est la victime pour le sacrifice ? » Mais Abraham lui dit : « T'en fais pas ! »

Et l'autra, onna galèza bouïbetta, avoué 'na tant brâva leinga :

— Que fit Noé quelque temps après ? lâi desâi lo ministre.

La mousse l'a répondu dinse :

— Noé voulut sortir de l'arche, mais Dieu lui dit : « Te presse pas tant Noé, tu pourras quand même pas semer ton cerfouillet à présent, la terre est encore toute en pacot. »

Ein ôuyant dinse dâi lottâie.

Aprî ceïn, lâi a la granta vesita cliïaque que lè po l'histoire, po la jographie, po lo cartiu et po ti lè lâvro. Lè lé que lâi faut sè trovâ po l'esplliquâ ceïn âo picolon, principalemeint po cliïa jographie que lâi diant l'Arabie. Faut savâi se lè la Pètrâie âo bin cliïaque que n'è pas Pètrâie, sein que on vo met douï. Et pu cliïa z'affère que lâi diant lè méridien et lè parallèle que lè quemet onna tâila d'aragne tot à l'eïntor de la terra. Et pu la clipse, et pu la comèta et tot lo diâbllio et son train. Sein comptâ cliïa dilatacion que paraît que lè quemet onna pâta que sè gonfle pè la chaleu et que sè regremit pè lo frâ.

— Donne-moi un exemple de dilatation ! desâi à Louette lo monsu de la coumechon.

— Eh bien ! les jou qui sont plus grands en été quand y fait bien chaud et plus cou quand y fait froid. »

Vo dio que faut pas ître tot taborniau po cliïa petit botasson avoué cliïa monsu que lè tseçan-gnant.

Oncora ora, lè monsu de la vesita sant on boncon mè suti que de noûtron dzouveno teïmps. Ein avâi ion que demândâve à 'non petit botasson :

— Diéro ceïn fâ-te ion et ion ?

— Ceïn fâ trâi, que repond lo botoillon.

— Oh bin ! vu tot parâi tè mettre ion, te t'î rein trompâ que de douï !

Lè monsu do'ra lâi betérant pas ion.

Et pu lo mé, lè cliïa composition que lè oncora 'na rebrigua ceïn, l'è bon ! L'è veré que lè grand compreïnçant pas adî lè petiout. Ein avâi ion que dèvéssâi dere oquie su son papâi de la dzenelhie. — Finessâi dinse :

... « Le mâle s'appelle le coq. C'est lui qui commande et quand les poules ne veulent pas lui obéir, il les pïtonne et les mord au cou. »

— Mè rondza se n'è pas la veretâ ! quemet dit ion de mè camerardo.

Et pu l'è lo thèmo. Allâ fère dâi pêtâie de bènè quemet de noûtron teïmps. Dein on velâdzo, l'aut'hi, aprî lo thèmo, à la saillâte, lè douï premî de l'écoula s'étant eïmpougnî à se fotre onna rutâie avoué lè pi et lè man.

— Mâ, volîâi-vo botsi ! melebâogro ! lâi fâ lo régent. Qu'âi-vo tant à vo z'èpèluâ ? Que lâi a-te ?

— L'è Féli que mè tseçagne tot le teïmps, que repond lo premî. Mè dit que failîâi écrire bicyclette avoué duve z's, quand n'eïn faut que iena ! Orâ allâ lè mettre d'accò se vo pouâide !

Marc à Louis.

LE 14 AVRIL

LE *Conteur* veut s'associer, lui aussi, aux réjouissances patriotiques du 14 avril, et c'est bien naturel, puisqu'il s'agit d'une fête de cette terre vaudoise qu'il aime par dessus tout ; alors que les autres journaux ont des chroniques cantonales et fédérales, lui se contente de faire des variations sur la chanson du canton de Vaud du doyen Curtat. Il le fait en vers, en prose, et dans la note qui lui est propre, s'efforçant, au milieu du tintamare de conflits européens et d'autres plus rapprochés, d'en rester à la vie simple et surtout en dehors des dansings.

C'est le 14 avril 1803 que le Grand Conseil du canton de Vaud se réunit, pour la première fois, non pas à la Cité, mais à l'Hôtel de Ville, dans la salle des Deux Cents. On avait bien pensé, un moment, à l'Eglise allemande, une grande salle du bâtiment du Collège, mais on y renonça. Ce fut donc de la place de la Palud que partit le cortège pour la Cathédrale où, le 26 mai (le Grand Conseil s'était ajourné le 16 avril et était rentré le 24 mai), eut lieu la cérémonie de l'assermementation. Les cloches furent mises en branle, le canon tonna, la musique joua, le pasteur fit son sermon et chacun des élus prononça le « Je le jure » au même endroit où, cinq ans auparavant, le 30 mars, les magistrats lémanais de la République helvétique s'étaient présentés devant le peuple pour lui promettre de bien défendre ses intérêts.

Il y eut même un hymne de circonstance chantée par un chœur mixte dirigé par l'auteur, le citoyen J. Lecomte, maître de musique à Lausanne. En voici les paroles.

Monarque éternel et suprême
De la terre et des cieus
Daigne, sur un peuple qui t'aime,
Daigne tourner les yeux ;
De la malheureuse Helvétie
Tous les maux vont finir :